



# CONFÉRENCE ÉCONOMIQUE AFRICAINE 2021

*Financer le développement de l'Afrique de l'après Covid-19*

## **Note conceptuelle**

2-4 décembre 2021

Cabo Verde



## I. Introduction

L'édition 2021 de la Conférence économique africaine, organisée conjointement par la **Banque africaine de développement (BAD)**, la **Commission économique pour l'Afrique (CEA)** et le **Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)**, est prévue au **Cabo Verde du 2 au 4 décembre 2021**. Elle a pour thème le « Financement du développement de l'Afrique de l'après Covid-19 ». Compte tenu de l'incidence multidimensionnelle de la pandémie de Covid-19 sur le développement de l'Afrique, ce thème rapprochera diverses parties prenantes, notamment des décideurs politiques, le secteur privé et des chercheurs, dans le but d'étudier la question de la diversification durable des sources de financement du développement du continent. Les différents cadres africains de financement seront examinés afin de trouver des solutions innovantes, loin des sentiers battus, qui permettront à l'Afrique d'éviter, au sortir de la crise de Covid-19, l'anéantissement réel de plus d'une décennie d'efforts consacrés au renforcement de son économie et de son capital humain.

Cette crise de Covid-19 a exacerbé les difficultés associées au financement du développement de l'Afrique en fragilisant des finances publiques déjà tendues, en rendant la dette insoutenable et en réduisant les investissements directs étrangers. La période est on ne peut plus propice pour inviter les chercheurs, les décideurs politiques et d'autres participants à mener des analyses, à apprendre des meilleures pratiques des pays du continent et d'ailleurs, et à proposer des recommandations politiques sur la façon de repenser le modèle de financement du développement de l'Afrique en vue de la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) et des ambitions de l'Agenda 2063.

Le thème reflète la conviction profonde des organisateurs de la conférence, selon laquelle il importe d'explorer la dimension financière du développement dans sa globalité en ce qu'elle est fondamentale pour aborder tous les autres aspects socioéconomiques de la pandémie de Covid-19.

La CEA de 2021 sera l'occasion d'approfondir la réflexion sur les institutions et le système financier nécessaires pour assurer une mise en œuvre efficace des mesures de mobilisation des ressources nationales, pour améliorer les réponses réglementaires aux sources de financement émergentes et innovantes, marchés financiers internationaux et financement numérique inclus, et pour accroître la transparence du système financier mondial en renforçant la réglementation et la surveillance des marchés financiers sous-réglementés, ainsi qu'en réduisant les risques systémiques des systèmes bancaires traditionnels et parallèles. Cette conférence permettra également de discuter de la façon dont le continent peut appréhender la question de la viabilité de la dette dans le financement de son développement et, ainsi, de savoir comment l'Afrique peut croître et se développer durablement en sortant de l'endettement.

L'Afrique ne sera pas en mesure de combler l'important déficit de financement pour satisfaire aux ODD, estimé à 200 milliards de dollars US par an, avec les seules recettes publiques

existantes et l'aide au développement. Le renflouement exige, d'une part, un élargissement plus poussé des assiettes fiscales pour augmenter la capacité de financer les politiques publiques avec des ressources propres et, d'autre part, la modernisation des mécanismes de financement de l'économie par le secteur privé national et international.

Le renforcement des mécanismes d'intermédiation financière et des instruments de politique monétaire est donc nettement plus urgent. Les modèles monétaires de certaines sous-régions africaines telles que l'Afrique occidentale se voient ainsi remis en question avec insistance par les populations.

Le choc de la crise liée au Covid-19 offre à l'Afrique la possibilité d'innover et de pérenniser davantage ses stratégies de financement. La CEA 2021 sera l'occasion de stimuler cette réflexion.

Cette conférence à laquelle participeront des chercheurs, des décideurs politiques, le secteur privé, des banques et des institutions financières, des professionnels du développement, des jeunes et des femmes d'Afrique et du monde entier sera marquée par la diversité des points de vue. Elle permettra aux universitaires établis et aux jeunes chercheurs de présenter aux responsables et décideurs politiques leurs travaux de recherche appliquée. Il est prévu qu'en fin de conférence, des recommandations politiques soient proposées quant au renforcement du système africain de financement pour aller plus loin dans le cadre de la décennie d'action des Nations Unies axée sur les Objectifs de développement durable.

## II. Contexte

Partout en Afrique, le Covid-19 fait encore des millions de victimes. Certains pays du continent subissent leur 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> vague. Au 10 avril 2021, on dénombrait 4 159 055 infections, 111 357 décès, 3 726 707 guérisons, 39 259 460 tests effectués. Malgré le démarrage des programmes de vaccination dans plusieurs pays, l'année 2021 sera probablement une année de faible reprise économique dans l'ensemble du continent africain. En moyenne, l'activité économique en Afrique devrait se contracter de 3% en 2020 et se rétablir légèrement pour atteindre 3.1% en 2021. Cela représente une baisse du revenu réel par habitant de 5,3 %, ramenant les revenus par habitant au niveau de 2013, le pire résultat jamais enregistré. Ce ralentissement est imputable aux deux économies les plus importantes du continent, à savoir le Nigeria et l'Afrique du Sud, qui devraient se contracter de 4.3% et 8.0%, respectivement. La chute des prix du pétrole a durement touché les exportateurs pétroliers d'Afrique subsaharienne, en particulier l'Angola et le Nigeria. D'autres exportateurs de matières premières et des économies dépendantes du tourisme subissent également de fortes contractions. Par ailleurs, les économies du continent étant en grande partie informelles, les systèmes financiers relativement superficiels et les réserves budgétaires plutôt maigres, les gouvernements africains disposent d'un nombre limité d'outils nécessaires pour contrer

les divers impacts socioéconomiques de la pandémie.

La crise pandémique provoque une inversion des acquis en matière de développement humain et de réduction de la pauvreté en Afrique subsaharienne, où l'on prévoit le basculement de 26 à 40 millions de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté (Banque mondiale, 2020). Les effets à long terme du Covid-19 sur l'augmentation de la mortalité infantile, la mortalité indirecte, et les ralentissements économiques d'ici à 2030 et 2050 pourraient bien dépasser l'ampleur du choc initial (PNUD, 2021).<sup>1</sup> Les pays dans lesquels les capacités gouvernementales sont déficitaires et les investissements de l'État dans le système de santé étaient déjà faibles avant l'émergence du Covid-19 subiront la majeure partie des séquelles sociales, économiques et financières persistantes résultant de la pandémie.

La pandémie de Covid-19 a non seulement mis en évidence certains obstacles au développement sur le continent (faiblesse du système de santé, absence de protection sociale, vulnérabilités dans les secteurs informels, etc.), mais a également permis de révéler les possibilités d'y faire face grâce à des innovations dans des secteurs émergents (numérique) ou de nouvelles dynamiques dans d'autres secteurs (gouvernance). La nécessité de procéder à des réformes nationales transformatrices pour promouvoir la résilience (notamment la mobilisation des revenus, la numérisation et la promotion d'une transparence accrue et d'une gouvernance plus efficace) est plus urgente que jamais.

Les effets combinés du ralentissement économique mondial, de la forte baisse des prix des matières premières, des perturbations de l'activité économique nationale et des coûts des mesures visant à prévenir ou à contenir les flambées épidémiques de Covid-19 ont infligé un choc extrême à tous les pays du continent africain.

Le sous-développement des systèmes financiers et la faiblesse des niveaux d'inclusion financière en Afrique conduisent à un écart entre l'épargne et l'investissement. Les besoins en matière d'investissement en Afrique sont immenses ; les estimations vont de 93 milliards de dollars US à 130–170 milliards de dollars US par an. On estime à 9 % du PIB régional les dépenses annuelles supplémentaires nécessaires à la réalisation des ODD infrastructurels de l'Afrique subsaharienne (ASS) d'ici 2030. Pendant des décennies, l'Afrique s'est appuyée sur des financements extérieurs pour accélérer son développement. Si les emprunts africains ont soutenu la croissance, ils ont également accentué les vulnérabilités liées à la dette du continent, augmenté les risques de surendettement et entraîné une détérioration majeure des finances publiques. La vague d'endettement de l'Afrique pourrait enfin se briser sous l'effet du Covid-19.

La crise exerce une pression considérable sur les finances de l'Afrique, déjà mises à rude épreuve dans de nombreux pays. Les gouvernements subissent des pressions nouvelles et

---

1. Unravelling the immediate and long-term effects of the COVID-19 pandemic on socio economic development in Sub-Saharan Africa [Décryptage des effets immédiats et à long terme de la pandémie de Covid-19 sur le développement socio-économique en Afrique sub-saharienne], PNUD, 2021

inattendues en matière de dépenses liées à la lutte contre le Covid-19, notamment les coûts de santé et les efforts de relance économique. Dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, les recettes publiques devraient diminuer de 10 à 15 % en 2020, le rapport moyen entre les revenus et le PIB diminuant de 2,6 points de pourcentage par rapport aux niveaux de 2019. Les revenus des exportateurs de pétrole et des pays tributaires du tourisme devraient être particulièrement affectés. Le déficit budgétaire moyen de l'Afrique subsaharienne devrait se creuser pour atteindre 7,6 % du PIB, soit presque le double de la moyenne de 2019 (4,4 %). Compte tenu des inversions de croissance du PIB prévues, le niveau d'endettement moyen de la région devrait atteindre 64,8 % du PIB en 2020 (PNUD, 2020).

L'accès au financement dans un contexte de ralentissement économique constituera un défi de taille pour la plupart des pays africains. Le durcissement des conditions de financement partout dans le monde entre les mois de février et de mai 2020 a entraîné des sorties de capitaux des pays du continent de près de 5 milliards de dollars US, et on s'attend par ailleurs à ce que les envois de fonds diminuent de près de 20 %. Les banques centrales africaines ont réagi en assouplissant leur politique monétaire, dans de nombreux cas de manière significative ; la Banque centrale sud-africaine a réduit son indice de référence des taux d'intérêt de 275 points de base, la Banque centrale du Nigeria a injecté un volume de liquidités équivalent à 2,4 % du PIB dans le système bancaire, et la Banque du Ghana a accepté de financer le déficit budgétaire de l'administration centrale. Les taux de change se sont dépréciés ou ont été ajustés à la baisse dans la plupart des pays, ce qui aura notamment pour effet d'augmenter le coût du service des dettes extérieures libellées en devises étrangères (PNUD 2020).<sup>2</sup>

Cette situation montre la nécessité pour les pays africains de revoir le modèle de financement de leur développement. En effet, c'est tout l'écosystème de financement des économies du continent qui doit être repensé. La corruption du système judiciaire qui décourage le financement du secteur privé par le secteur bancaire, l'absence de garanties pour les entrepreneurs ruraux et les MPME, la fragilité des droits de propriété, notamment foncière, le manque de structuration des capacités de gestion des entrepreneurs du secteur informel, sont autant d'obstacles au financement du développement de l'Afrique, un enjeu qui invite à repenser le modèle de financement que nous voulons appliquer à l'Afrique. N'est-il pas temps de développer des modèles de financement et d'investissement adaptés aux réalités socioéconomiques du continent, compte tenu du niveau des compétences financières, du haut degré d'informalité et des mécanismes endogènes de collecte de l'épargne en Afrique?

Malgré d'importantes réformes fiscales, la mobilisation des recettes fiscales par les pouvoirs publics est limitée par des facteurs structurels tels qu'un faible revenu par habitant, un vaste secteur informel, une agriculture paysanne conséquente, et un secteur manufacturier et des services de pointe de très petite taille, ce qui se traduit par des bases d'imposition effectives très faibles, nonobstant les perspectives de croissance. Le ratio moyen des recettes par

---

2. COVID-19 and External Debt in Africa [Covid-19 et la dette extérieure en Afrique], PNUD, BRA, 2020.

rapport au PIB a été d'environ 23 % en Afrique, entre 2008 et 2016, contre 40 % dans l'Union européenne en 2016. Le système fiscal de nombreux pays africains est caractérisé par une assiette imposable étroite axée principalement sur l'impôt professionnel<sup>3</sup>. La forte dépendance à la taxation des échanges indique une capacité fiscale relativement faible, ce qui peut aussi correspondre à une certaine réticence de l'élite politique liée au pouvoir économique à investir dans la capacité de recouvrement des recettes.

Les pertes de recettes intérieures représentent une ponction importante sur la mobilisation des ressources nationales pour de nombreux pays africains en raison du manque de coordination entre les objectifs de promotion des investissements et les besoins de mobilisation des ressources, d'incitations fiscales excessives et d'importantes fuites de capitaux par le biais de flux financiers illicites (Commission économique pour l'Afrique, 2016).

Le rôle des banques centrales pour débloquer les ressources inutilisées et les canaliser vers des investissements productifs reste essentiel. Actuellement, plus de 1 billion de dollars US de réserves excédentaires n'ont pas été mis à contribution de manière efficace pour financer le développement de l'Afrique. Les marchés boursiers du continent pourraient également être étoffés en vue de susciter de nouvelles occasions d'investissement. La mise en place d'un fonds souverain dans les pays d'Afrique (15 ont déjà été créés) et la mobilisation des fonds de pension africains<sup>4</sup> pourraient débloquer une source nationale croissante de capitaux pour le capital-investissement et l'investissement dans les entreprises locales, les projets d'infrastructure et les services qui sont cruellement nécessaires pour la transformation et la croissance continues de l'Afrique. Le secteur des assurances offre également un potentiel similaire dans le financement du développement du continent. D'autres possibilités se présenteront grâce à une gestion et une utilisation plus efficaces des industries extractives. Les stocks avérés de ressources énergétiques extractibles en Afrique (pétrole, gaz naturel, charbon et uranium) valent entre 13 et 14,5 billions de dollars US. On estime également à 1,7 billion de dollars US la valeur des richesses naturelles et des potentiels de production supplémentaire dans 6 secteurs clés : l'agriculture, l'eau, la pêche, la sylviculture, le tourisme et le capital humain (Africa Investor, 2010).

---

3. En moyenne, la fiscalité commerciale a atteint 44 % des recettes fiscales totales (hors subventions) en Afrique, entre 2008 et 2016 ; tandis que la fiscalité directe et indirecte a atteint 28,3 % et 22,9 %, respectivement, au cours de la même période (Mobilizing Domestic Resource in Africa for Inclusive Growth [Mobilisation des ressources locales en Afrique pour une croissance inclusive], BAD, 2020)

4. Estimés à plus de 29 milliards de dollars US par Ashiagbor et al., 2014

### III. Objectifs de la conférence

La Conférence économique africaine constitue désormais le principal forum de discussion des questions d'actualité en Afrique. Les objectifs concrets de la Conférence économique africaine sont les suivants :

- Promouvoir la gestion des connaissances en tant que moteur important du dialogue politique, d'une planification et d'une mise en œuvre efficaces des politiques.
- Favoriser un dialogue qui promeut l'échange d'idées entre les chercheurs, les professionnels du développement et les décideurs politiques et stimule une pensée innovante.
- Encourager et améliorer la recherche sur les questions économiques et politiques liées au développement des économies africaines en privilégiant l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes.
- Donner la possibilité aux jeunes chercheurs africains, aux Africains de la diaspora et aux organisations de partager leurs connaissances avec les décideurs politiques ; et
- Servir de plateforme pour les chercheurs, les décideurs politiques, et les opérateurs du secteur privé grâce à laquelle ils pourront se rencontrer et parvenir à un consensus sur l'intégration régionale et continentale comme vecteur d'accélération du développement inclusif et durable de l'Afrique.

Depuis sa création en 2006, chaque édition de la CEA a stimulé le dialogue et l'échange de connaissances sur un grand nombre de sujets et d'enjeux auxquels l'Afrique est confrontée (voir encadré 1).

#### Encadré 1. Thèmes précédents de la Conférence économique africaine

1. CEA 2006 : Accélérer le développement de l'Afrique cinq ans après le début du XXI<sup>e</sup> siècle
2. CEA 2007 : Opportunités et enjeux du développement de l'Afrique dans l'arène mondiale
3. CEA 2008 : Mondialisation, institutions et développement économique de l'Afrique
4. CEA 2009 : Encourager le développement en période de crises économiques et financières
5. CEA 2010 : Établir un plan d'action pour la relance et la croissance à long terme de l'Afrique
6. CEA 2011 : Économie verte et transformation structurelle en Afrique

7. CEA 2012 : Développement inclusif et durable à l'ère de l'incertitude économique mondiale
8. CEA 2013 : L'intégration régionale en Afrique
9. CEA 2014 : Savoir et innovation pour la transformation de l'Afrique
10. CEA 2015 : Lutter contre la pauvreté et les inégalités dans le programme de développement pour l'après 2015
11. CEA 2016 : Nourrir l'Afrique : vers une agro-industrialisation pour une croissance inclusive
12. CEA 2017 : Gouvernance pour une transformation structurelle
13. CEA 2018 : Intégration régionale et continentale au service du développement de l'Afrique
14. CEA 2019 : Emplois, entrepreneuriat et développement des capacités pour les jeunes Africains
15. CEA 2020 : L'Afrique au-delà du Covid-19 : l'accélération vers un développement durable inclusif

#### IV. Format de la Conférence

La 16e édition de la conférence sera organisée dans un format hybride (avec **un mode virtuel et une formule en personne**). Ainsi, en fonction de l'évolution de la pandémie de Covid-19 en 2021, il sera possible de passer à un mode entièrement virtuel si la situation l'exige.

La conférence s'articulera autour de 3 piliers en vertu desquels les sessions parallèles permettront de présenter les articles sélectionnés pour mettre l'accent sur les solutions clés permettant de repenser le financement du développement de l'Afrique et d'envisager une reprise économique vigoureuse. Les 3 piliers sont les suivants :

**1. Mobilisation des ressources nationales publiques et privées à l'ère de la révolution numérique** – Dans le cadre de ce pilier, les organisateurs de la conférence solliciteront des articles analysant les différentes dimensions du système fiscal en Afrique (base d'imposition, marge de manœuvre budgétaire, efficacité, gestion des ressources naturelles, secteur informel, etc.) ainsi que le secteur financier national. Un intérêt particulier sera porté à l'analyse de l'utilisation de la technologie numérique pour la mobilisation des ressources nationales publiques et privées, la mobilisation des revenus des ressources naturelles, et aux impacts de la ZLECAf sur la fiscalité. Les articles permettront d'approfondir l'analyse des obstacles à la mise en œuvre des recommandations habituellement faites pour améliorer la mobilisation des

ressources intérieures publiques en Afrique, les réformes de gouvernance visant à renforcer l'efficacité du système financier, les outils financiers innovants (marché des capitaux, PPP, etc.), la politique monétaire et les réglementations pour le développement du secteur financier africain.

**2. Tirer profit du système financier international privé et public pour le développement de l'Afrique** – Les articles qui relèvent de ce pilier examineront comment l'Afrique peut échapper au surendettement extérieur dans son développement de l'après Covid-19 et dans quelle mesure les réformes de l'architecture et des outils financiers internationaux (IED, droits de tirage spéciaux, APD, transferts de fonds, financement vert, risque souverain, etc.) sont susceptibles de créer le nouveau consensus nécessaire pour financer la réalisation des ODD par l'Afrique. L'ouverture des marchés financiers internationaux au financement du développement de l'Afrique constituera un aspect essentiel à prendre en compte.

**3. Vers une reprise résiliente et un développement durable grâce à un modèle de financement renouvelé** – ce pilier étudiera les possibilités de construire un développement plus résilient par la protection sociale, l'inclusion du secteur informel dans le cadre de financement du développement de l'Afrique. Les articles devront étudier dans quelle mesure la démarche financière de l'Afrique devrait être renouvelée pour parvenir à un développement résilient et durable une fois la crise de Covid-19 passée. Ils évalueront quel parti les pays africains peuvent tirer des innovations et de l'espace numérique créés par la quatrième révolution industrielle pour répondre aux urgences et stimuler une croissance inclusive. Les articles fourniront des conseils sur la façon dont les investissements stratégiques dans les infrastructures, la connectivité, l'eau, l'énergie et le capital humain peuvent accélérer les transformations économiques.

L'édition 2021 de la Conférence économique africaine offrira une occasion unique aux chercheurs, aux décideurs politiques et aux professionnels du développement de débattre et d'acquérir des connaissances sur les solutions visant à l'intégration continentale. Les débats se concentreront sur l'utilisation des trois piliers pour promouvoir des solutions innovantes aux obstacles au financement du développement de l'Afrique.

Table 1: Échéancier annoté

Description	Date limite
Appel à contributions	24 avril 2021
Date limite de dépôt des articles	5 août 2021
Notification de l'approbation finale	15 septembre 2021
Dernier jour d'inscription pour les intervenants	31 octobre 2021
Dates de la conférence	2–4 décembre 2021

## V. Issues et résultats attendus

Parmi les réalisations attendues de la conférence figurent:

- Un rapport de conférence.
- Une compilation des travaux présentés au cours de la conférence, incluant les commentaires pertinents et les réactions recueillies lors d'une évaluation collégiale et auprès des participants à la conférence (pourra être publiée après la conférence).
- L'inclusion de certains articles dans des numéros spéciaux de la Revue africaine de développement et du Journal of Africa's Transformation.
- Des documents d'orientation.
- Une plateforme commerciale pour la recherche économique en Afrique.